

Proposition d'aménagement en faveur des déplacements vélos

RD 201

entre le Rosier et Les Alberts

**Création d'une Chaussée à voie centrale banalisée
(CVCB)**



État actuel – Avril 2021

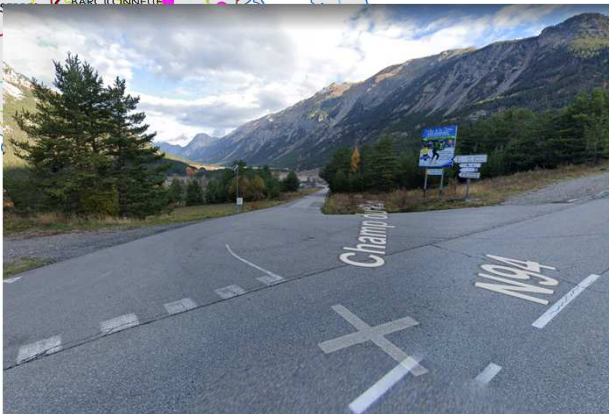
Sortie du bourg du Rosier en milieu urbain



Milieu ouvert, non bâti

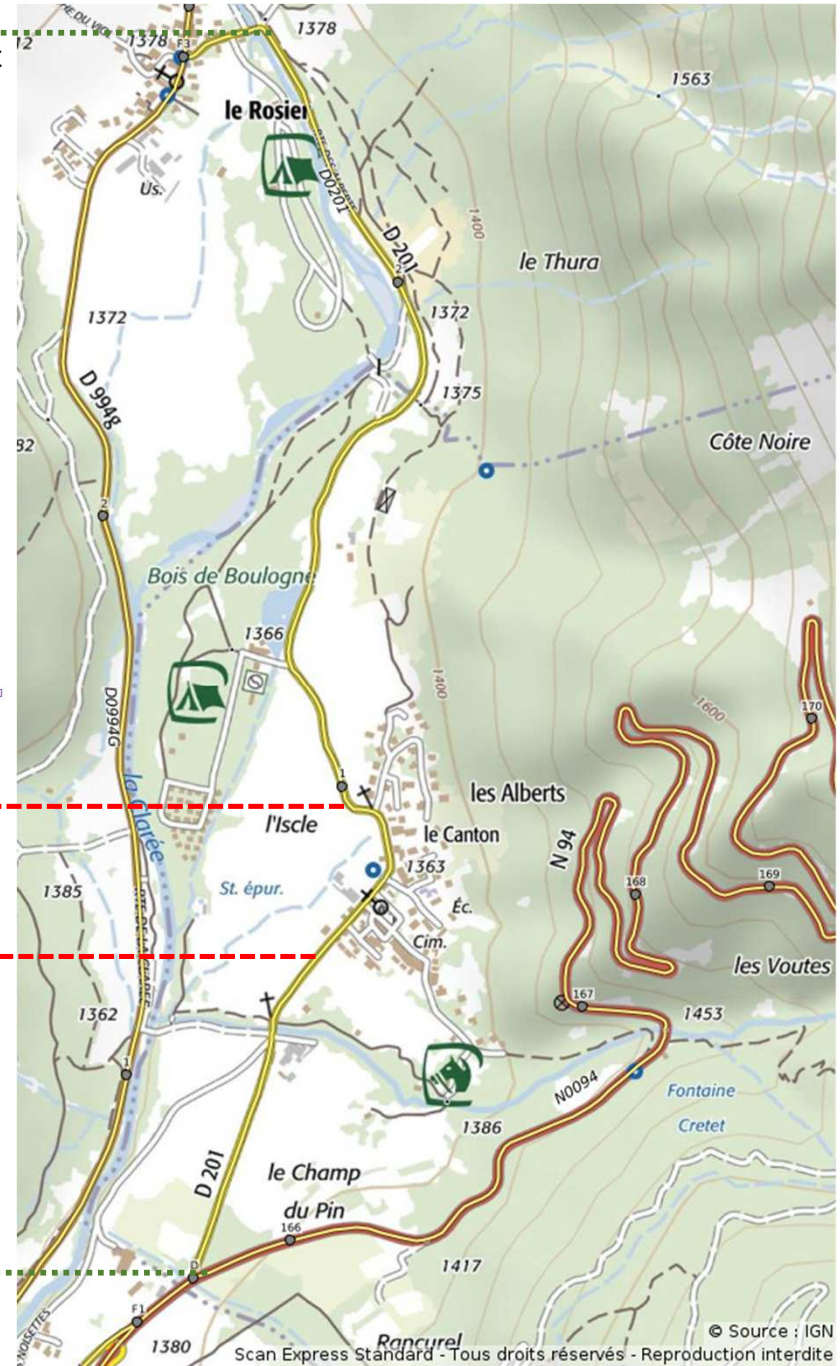
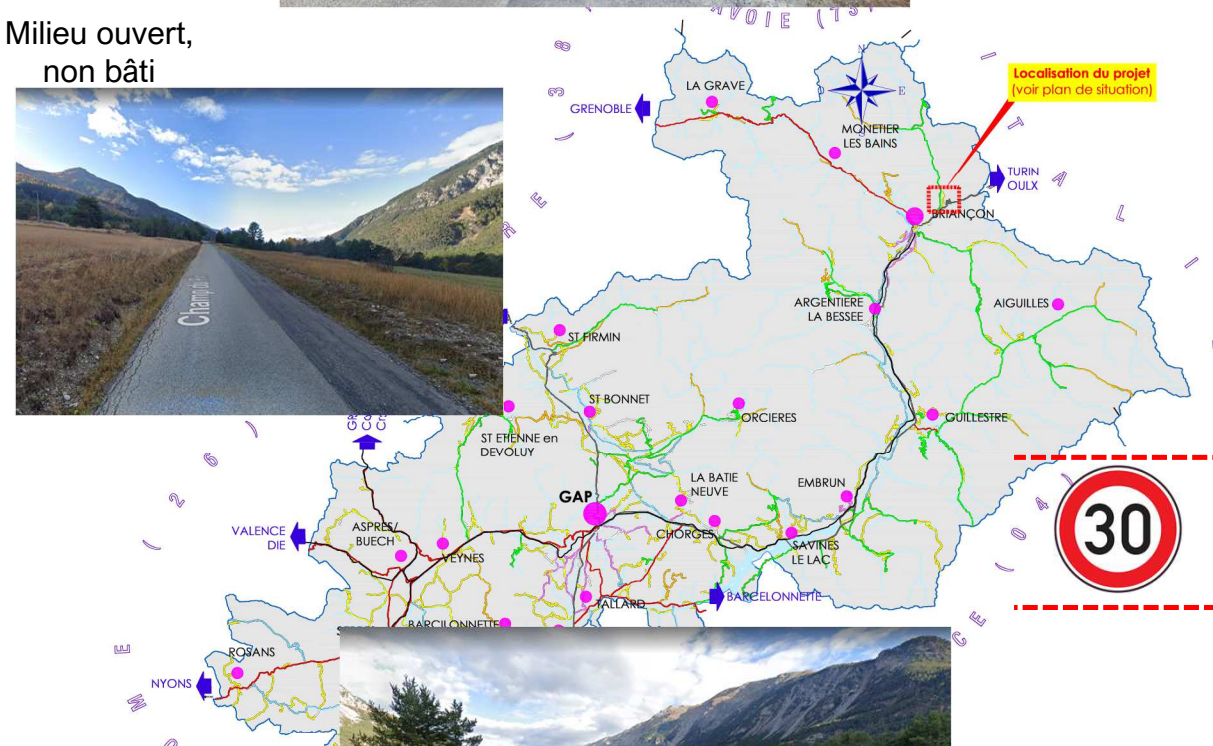


Carrefour RN94/D201



Limite du projet PR 2+480

Limite du projet PR 0+050



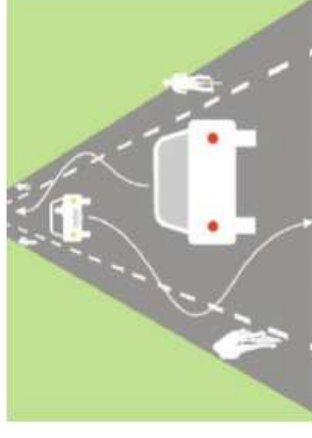
État actuel – Avril 2021

- Longueur de la section traitée : 2,450 Km dont 320 m en agglomération
- Largeur de voie : 6,00 m en section courante et 4,50 m en traversée d'agglomération
- Vitesse pratiquée conforme à la réglementation
- Dispositif d'îlot en rive à hauteur de l'entrée d'agglomération pour limitation de vitesse
- Les automobilistes roulent naturellement au centre de la voie pour éviter les déformations de rive
- Une recommandation de création de CVCB avec création de 2 écluses aux entrées de la section avec beaucoup de piétons sur le bord de la route lié à la présence de camping et de site nordique

2- Propositions d'aménagement

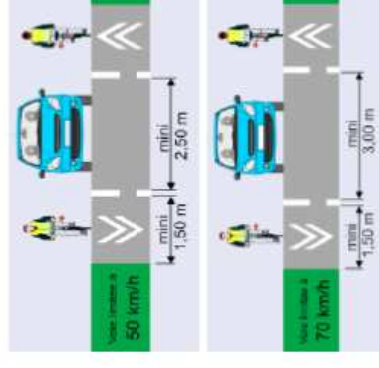
- Ce que dit la réglementation :

Il peut être rappelé que la CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.



- Largeurs minimum recommandées :

La largeur de la rive de 1,50 m minimum hors marquage est recommandée, c'est l'espace dont le cycliste a besoin pour circuler normalement.

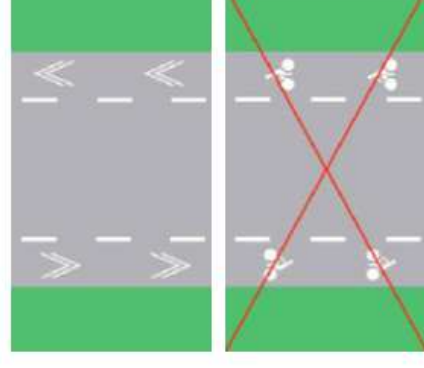


- Marquage en section courante :

Le marquage délimitant la chaussée de la rive est de type T2 3u.

Il est possible d'utiliser les doubles chevrons en rive d'une CVCB. Ils encouragent le cycliste à se positionner au centre de la rive.

En revanche, l'ajout de la figurine vélo sur la rive est à proscrire car il crée la confusion. La ligne de rive étant franchie plus régulièrement, le marquage est susceptible de nécessiter plus d'entretien.



2- Propositions d'aménagement

Ce que dit la réglementation :

➤ Traitement de la rive :

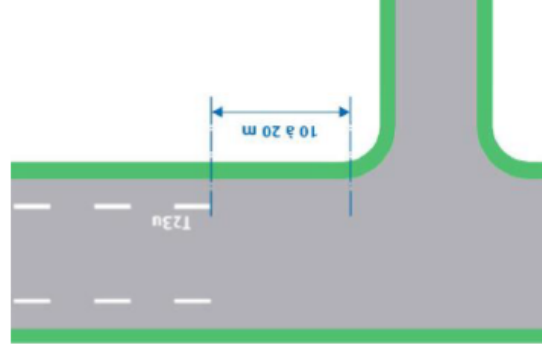
La qualité de roulement de la rive sera au moins égale à celle de la voie centrale, sinon les cyclistes ne l'emprunteront probablement pas. Il peut être utile d'utiliser un revêtement distinct de celui de la voie centrale afin de bien différencier les espaces de circulation

➤ Début et fin d'aménagement

Initier une CVCB en sortie de carrefour semble une bonne solution. Le marquage pouvant être décalé de 10 à 20 m. Il est possible de s'appuyer sur un aménagement modérateur de vitesse (plateau, écluse, etc.) pour en marquer le début.

➤ Signalisation verticale

Bien qu'aucune signalisation verticale réglementaire n'existe à ce jour, plusieurs panneaux ont été expérimentés sur des sections créées récemment.



Propositions d'aménagement

Mise en application sur la RD 201 :

- Sur le linéaire :

Réfection par reprofilage de la chaussée par GB et BB fibré sur 6,00 m avec marquage des rives. Traitement des accotements et sécurisation des fossés.

Marquage T2 3u (u=5cm) des rives avec rajout de chevrons tous les 50 ml



2-Propositions d'aménagement

Mise en application sur la RD 201 :

- Traitement des début et fin de section

Création d'écluses avec délimitation d'accôttement et bicouche sur surlargeur, aménagement et protection des délaissés.

Début du marquage 20 après les intersections

Mise en place de la signalisation d'information

Début CVCB Carrefour RN94/RD201



2-Propositions d'aménagement

Mise en application sur la RD 201 :

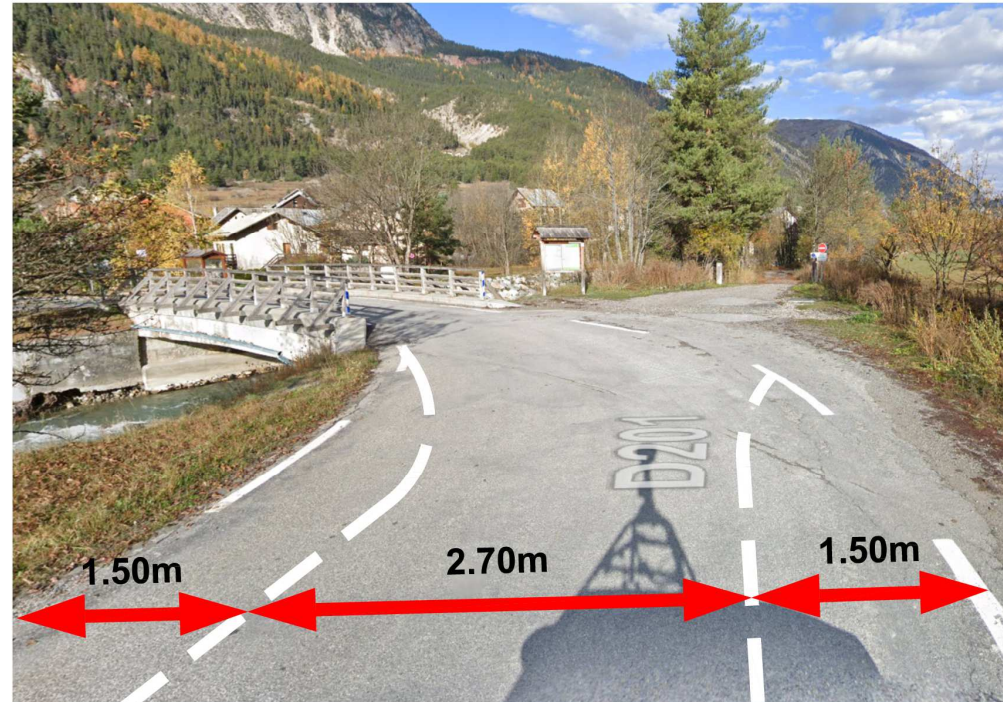
- Traitement des début et fin de section

Création d'écluses avec délimitation d'accôttement et bicouche sur surlargeur, aménagement et protection des délaissés.

Début du marquage 20 m après les intersections

Mise en place de la signalisation d'information

Fin CVCB côté Le Rosier



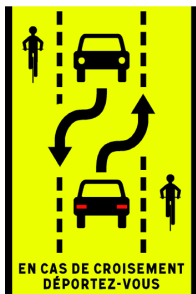
Vue d'ensemble de la signalisation proposée :

Limite du projet
PR 2+480

Panneau information
Générale CVCB



ou



Section courante



RAPPEL

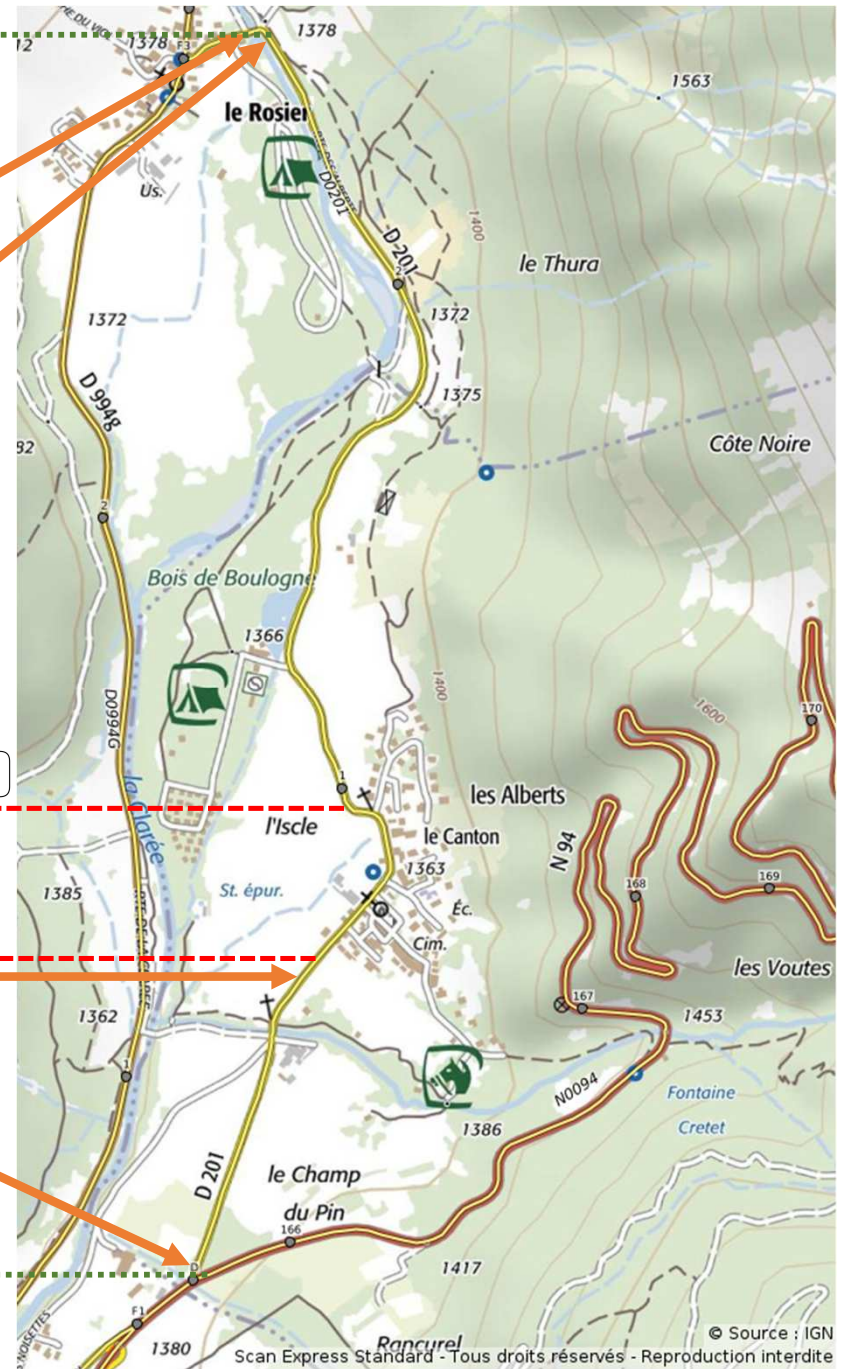


Panneaux de rappel chaque km * 2 sens

Section courante

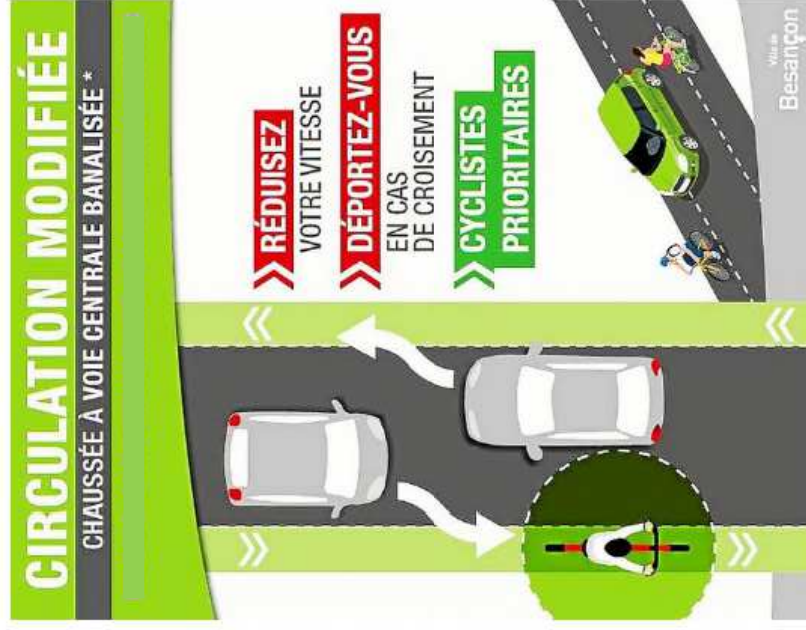


Limite du projet
PR 0+050



2- Propositions d'aménagement

Récapitulatif signalétique :



LOCALISATION	NOMBRE	TYPE	SUPPORT
--------------	--------	------	---------

Départ de chaque extrémités au niveau des écluses	2	Aquillux 2000*1300	Bois
---------------------------------------------------	---	--------------------	------

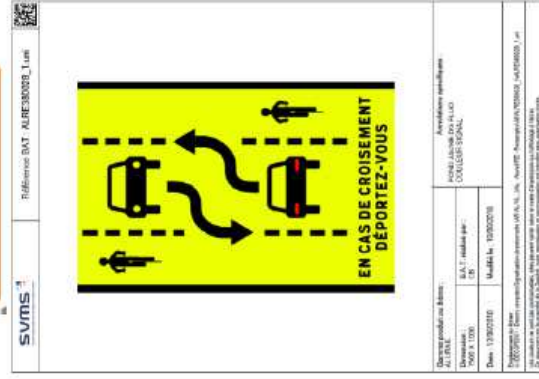
2- Propositions d'aménagement

Récapitulatif signalétique : *dispositif spécial CVCB*

LOCALISATION	NOMBRE	TYPE	SUPPORT
Début du marquage au sol aux extrémités	2	Tôle	40*80 RAL vert
Rappel tous les km dans les 2 sens	4	Aquilux	40*80 RAL vert








ou



2- Propositions d'aménagement

Récapitulatif signalétique : *signalisation de police*

	LOCALISATION	NOMBRE	TYPE	SUPPORT
	Sortie Agglo	4	Tôle	40*80 RAL vert
 	Sortie Agglo	4	Tôle	40*80 RAL vert
	Fin section point Singulier 2 sens	2	Tôle	40*80 RAL vert
	Fin section point Singulier 2 sens	2	Tôle	40*80 RAL vert

Récapitulatif signalétique : maquette pour support de communication

- Possibilité de créer des flyers

Sensibilisation des usagers, format A5

- Panneau d'information

Situé sur la largeur stabilisée

Format 2500x1500 en support Aquilux à

Titre d'information pour les usagers stationnés



Hautes-Alpes
le département

Circulation modifiée!

RD201 entre LEROSIER ET LES ALBERTS

SOYEZ PRUDENTS! ROULEZ DOUCEMENT ET ANTICIPEZ POUR VOUS CROISER EN TOUTE SÉCURITÉ!

Aménagement d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée

- Réduire la vitesse
- Partager la voirie
- Permettre à tous (*voitures, autocars, camions et cycles*) de circuler en toute sécurité

Comment circuler?

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est une voie unique, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo est invité à circuler au centre de l'accotement.

Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.

En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.